

Conseil communautaire. La fusion fait toujours débat

Le conseil communautaire de lundi soir a donné lieu à un débat au sujet de l'éventuelle fusion avec Brest Métropole. Jean-Marie Béroldy, membre du groupe d'opposition au conseil communautaire, souhaiterait reporter la question après les municipales de 2020.

Le conseil communautaire de lundi soir s'est ouvert sur une demande de vote à bulletin secret afin de consulter ses membres sur la question du report de toute décision d'adhésion avec Brest Métropole après les municipales de 2020, posée par Jean-Marie Béroldy, membre du groupe d'opposition divers gauche au conseil communautaire. Selon lui, le président du conseil communautaire, Daniel Moysan, s'était engagé précédemment à procéder à un vote le 10 décembre, après un séminaire « conclusif » prévu le 1^{er} décembre. « L'étude des conséquences, des avantages et des inconvénients seront vus et exprimés à l'occasion du séminaire (le 1^{er} décembre). Le projet de fusion a pour objectif d'œuvrer dans l'intérêt général », a précisé Daniel Moysan. Louis Ramoné, maire de Lanvéoc, a ajouté : « L'étude n'est pas finie, attendons le résultat. Pour François

Cuillandre, maire de Brest et président de Brest Métropole, il n'y a aucune obligation. Les maires qui se sont exprimés dans la presse m'interpellent : ils n'ont certainement pas tous les éléments, mais ils affirment que les taxes seront plus élevées ».

Pour Jean-Marie Béroldy, il est nécessaire d'attendre 2020 : « Le vote que je propose n'est pas d'être pour ou contre, mais de décaler ce projet après les prochaines élections municipales, en attendant la fin de l'étude ». Le président du conseil a répliqué : « Une étude a été lancée depuis le début de l'année. Elle sera présentée lors du séminaire et tous les élus du territoire en débattront. Je regrette, mais vous parlez dans le vide, sur du vent ».

« On est en pleine démocratie ; là, on est au kolkhoze ! », a réagi Jean-Marie Béroldy.

Daniel Moysan a poursuivi : « Je maintiens toujours que le 10 décembre, on ne votera pas ».

Une décision qui a fait réagir Dominique Le Pennec, maire de Telgruc : « À ce moment-là, les réunions de bureau ne servent à rien, puisque les décisions sont prises en bureau ».

« Ce ne sont pas des décisions, ce sont des propositions », ont corrigé certains vice-présidents.

Dominique Le Pennec a poursuivi : « Est-ce qu'on a parlé oui ou non d'un vote le 10 décembre au conseil ? ».

Louis Ramoné, maire de Lanvéoc, a concédé que « c'était peut-être prématuré de le dire ». Le maire de Telgruc

a alors évoqué la tenue d'un conseil extraordinaire, afin de procéder au vote, une fois l'étude terminée et ses éléments mis à disposition des élus.

En bref. Le reste des questions à l'ordre du jour ont toutes été approuvées à l'unanimité. Les tarifs « déchets » et « piscine » 2019 seront maintenus aux montants 2018. Le projet d'un centre culturel, d'un coût total estimé à 3,3 M€, a fait l'objet d'une modification de son plan de financement. Il entre en effet dans la catégorie priorité n° 3 de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), dotation qui subventionne entre 20 et 50 % des projets qui correspondent à des critères définis, avec un plafond de 400 000 €. Le financement prévisionnel prend désormais en compte cette dotation de 400 000 €, qui sera sollicitée par le président du conseil communautaire, Daniel Moysan.

Demandes de subvention. À l'occasion de la semaine de prévention Sexbreizh, organisée par l'association Les Petits débrouillards du Grand Ouest, l'Ulamir de Crozon a sollicité une subvention auprès du conseil communautaire afin d'installer cette exposition pendant une semaine, du 25 au 30 mars 2019, à la Maison du temps libre. La subvention de 3 000 € a été approuvée et contribuera à informer les jeunes, les parents ou encore les bénévoles sur la vie affective, la sexualité et la prévention.